

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
 Nom commercial : PETRA DOT 4 BRAKE FLUID 32 FL.OZ.
 Code du produit : PETRA6432

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/mélange : Brake Fluid

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Petra Oil Company
 11085 Regency Green Drive
 Cypress, TX 77429
 T 713-856-5700

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : CHEMTRAC 24 Hour 1-800-424-9300, 1-703-527-3887 (International)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification GHS-US

Acute Tox. 4 (Oral)	H302
Acute Tox. 4 (Inhalation:dust,mist)	H332
Skin Irrit. 2	H315
Eye Dam. 1	H318
Repr. 2	H361

Texte intégral des mentions H : voir section 16

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage GHS-US

Pictogrammes de danger (GHS-US) :



Mention d'avertissement (GHS-US)

: Danger

Mentions de danger (GHS-US)

: H302+H332 - Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation
 H315 - Provoque une irritation cutanée
 H318 - Provoque des lésions oculaires graves
 H361 - Susceptible de nuire à la fertilité ou au foetus

Conseils de prudence (GHS-US)

: P201 - Procurer des instructions spéciales
 P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
 P261 - Avoid breathing dust,fume,gas,mist,vapor spray
 P264 - Laver les zones affectées soigneusement après manipulation
 P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit
 P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
 P280 - Wear protective gloves,protective clothing,eye protection,face protection
 P301+P312 - En cas d'ingestion: Appeler un centre antipoison, le médecin en cas de malaise
 P302+P352 - Si sur la peau: laver abondamment à l'eau et au savon
 P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer
 P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
 P308+P313 - EN CAS D'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin
 P310 - Immediately call a poison center,doctor, physician
 P312 - Call a POISON CONTROL CENTER, doctor, if you feel unwell.
 P321 - Un traitement spécifique: Voir la section 4.1 sur SDS
 P330 - Rincer la bouche
 P332+P313 - En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin
 P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
 P405 - Garder sous clef
 P501 - Éliminer le contenu / récipient installation d'élimination des déchets appropriée, en conformité avec les réglementations locales, régionales, nationales et internationales

PETRA DOT 4 BRAKE FLUID 32 FL.OZ.

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

2.3. Autres dangers

Autres dangers qui n'entraînent pas la classification : Aucun(es) dans des conditions normales.

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS US)

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Non applicable

3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	%	Classification GHS-US
Triethylene Glycol Monomethyl Borate Ester	(n° CAS) 30989-05-0	15 - 40	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Acute Tox. 4 (Dermal), H312 Acute Tox. 4 (Inhalation:dust,mist), H332 Eye Irrit. 2B, H320
triéthylèneglycolmonométhyl éther	(n° CAS) 112-35-6	10 - 30	Non classé
méthoxypolyéthylèneglycol 350	(n° CAS) 9004-74-4	10 - 30	Non classé
triéthylèneglycolmonobutyl éther	(n° CAS) 143-22-6	8 - 18	Eye Dam. 1, H318
Polyalkylene Glycol Monobutyl Ether	(n° CAS) 9004-77-7	7 - 13	Non classé
tétraéthylèneglycol	(n° CAS) 112-60-7	<= 10	Non classé
triéthylèneglycol	(n° CAS) 112-27-6	1 - 5	Non classé
3,6,9,12-tétraoxatétracane-1,14-diol	(n° CAS) 4792-15-8	1 - 5	Non classé
diisopropanolamine	(n° CAS) 110-97-4	<= 1,5	Non classé
éther monométhylique du diéthylèneglycol	(n° CAS) 111-77-3	< 1	Flam. Liq. 4, H227 Repr. 2, H361
2,6-di-tert-butyl-p-crésol	(n° CAS) 128-37-0	< 1	Acute Tox. 4 (Oral), H302
hydroxyde de sodium	(n° CAS) 1310-73-2	< 1	Skin Corr. 1A, H314

Le pourcentage exact est un secret commercial.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins général : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
- Premiers soins après inhalation : Faire respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
- Premiers soins après contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau et au savon. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.
- Premiers soins après contact oculaire : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Consulter d'urgence un médecin. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/lésions : Risque avéré d'effets graves pour les organes. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
- Symptômes/lésions après inhalation : Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation. Nocif par inhalation.
- Symptômes/lésions après contact avec la peau : Peut provoquer une irritation modérée. Démangeaison. Teint rouge. Eruption/dermatite. Provoque une irritation cutanée.
- Symptômes/lésions après contact oculaire : Irritation du tissu oculaire. Inflammation/atteinte du tissu oculaire. Rougeur du tissu oculaire. Provoque des lésions oculaires graves.
- Symptômes/lésions après ingestion : L'ingestion d'une petite quantité de ce produit présente un sérieux danger pour la santé.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée. Sable.
- Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

PETRA DOT 4 BRAKE FLUID 32 FL.OZ.

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

5.3. Conseils aux pompiers

- Instructions de lutte contre l'incendie : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.
- Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Mesures générales : Ecartez toute source d'ignition. Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique.

6.1.1. Pour les non-sécuristes

- Équipement de protection : Gants. Lunettes de protection.
- Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

6.1.2. Pour les secouristes

- Équipement de protection : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.
- Procédures d'urgence : Aérer la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Pour la rétention : Endiguer le liquide répandu. Boucher la fuite, couper l'alimentation. Pomper/recueillir produit libéré dans récipients appropriés.
- Procédés de nettoyage : Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées. Recueillir le produit répandu. Stocker à l'écart des autres matières.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Avoid breathing dust,fume,gas,mist,vapor spray. Procurer des instructions spéciales. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
- Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Laver les zones affectées soigneusement après manipulation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Mesures techniques : Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique.
- Conditions de stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart des : Garder les conteneurs fermés en dehors de leur utilisation.
- Produits incompatibles : Bases fortes. Acides forts.
- Matières incompatibles : Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil.
- Lieu de stockage : Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.
- Prescriptions particulières concernant l'emballage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Follow Label Directions.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

hydroxyde de sodium (1310-73-2)

USA ACGIH	ACGIH Ceiling (mg/m ³)	2 mg/m ³ (Sodium hydroxide; USA; Valeur momentanée; TLV - Adopted Value)
-----------	------------------------------------	---

2,6-di-tert-butyl-p-crésol (128-37-0)

USA ACGIH	ACGIH TWA (mg/m ³)	2 mg/m ³ (Butylated hydroxytoluene (BHT); USA; Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h; TLV - Adopted Value; Inhalable fraction and vapor)
-----------	--------------------------------	---

PETRA DOT 4 BRAKE FLUID 32 FL.OZ.

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

: Local exhaust ventilation, vent hoods . Ensure good ventilation of the work station.

Equipement de protection individuelle

: Gants. Lunettes de sécurité. Eviter toute exposition inutile.



Protection des mains

: Wear des gants de protection.

Protection oculaire

: Lunettes anti-éclaboussures ou lunettes de sécurité.

Protection de la peau et du corps

: Porter un vêtement de protection approprié.

Protection des voies respiratoires

: Porter un masque approprié.

Autres informations

: Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique

: Liquide

Apparence

: Liquide.

Couleur

: Incolore à jaune clair.

Odeur

: Mild . Ammoniacal.

Seuil olfactif

: Aucune donnée disponible

pH

: 7,7

Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)

: Aucune donnée disponible

Point de fusion

: < -59 °C

Point de congélation

: Aucune donnée disponible

Point d'ébullition

: 281 °C

Point d'éclair

: 132 °C

Température d'auto-inflammation

: Aucune donnée disponible

Température de décomposition

: Aucune donnée disponible

Inflammabilité (solide, gaz)

: Aucune donnée disponible

Pression de vapeur

: < 0,01 mm Hg Estimated

Densité relative de vapeur à 20 °C

: > 10

Densité relative

: 1,03 - 1,08

Solubilité

: Soluble dans l'eau.

l'eau: 100% Estimated

Log Pow

: Aucune donnée disponible

Log Kow

: Aucune donnée disponible

Viscosité, cinématique

: 1100 mm²/s @ -40 deg C Estimated

Viscosité, dynamique

: Aucune donnée disponible

Propriétés explosives

: Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes

: Aucune donnée disponible

Limites d'explosivité

: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Teneur en COV

: 0 %

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.2. Stabilité chimique

Non établi.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non établi.

10.4. Conditions à éviter

Rayons directs du soleil. Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses.

10.5. Matières incompatibles

Agent oxydant. Acides forts. Bases fortes.

PETRA DOT 4 BRAKE FLUID 32 FL.OZ.

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

10.6. Produits de décomposition dangereux

Toxic fume. . Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

: Oral: Nocif en cas d'ingestion. Inhalation:poussière,brouillard: Nocif par inhalation.

triéthylèneglycolmonométhyl éther (112-35-6)

DL50 orale rat	11865 mg/kg (Rat)
DL50 cutanée lapin	7455 mg/kg (Lapin)

méthoxypolyéthylèneglycol 350 (9004-74-4)

DL50 orale rat	22000 mg/kg (Rat)
DL50 cutanée lapin	> 20000 mg/kg (Lapin)

triéthylèneglycolmonobutyl éther (143-22-6)

DL50 orale rat	> 5000 mg/kg (Rat)
DL50 cutanée lapin	3480 mg/kg (Lapin)

tétraéthylèneglycol (112-60-7)

DL50 orale rat	29000 mg/kg (Rat)
DL50 cutanée lapin	> 20000 mg/kg (Lapin)

triéthylèneglycol (112-27-6)

DL50 orale rat	> 5000 mg/kg (Rat)
DL50 cutanée lapin	> 5000 mg/kg (Lapin)

diisopropanolamine (110-97-4)

DL50 orale rat	4765 mg/kg (Rat)
DI 50 cutanée rat	16000 mg/kg (Rat)
DL50 cutanée lapin	8000 mg/kg (Lapin)

Triethylene Glycol Monomethyl Borate Ester (30989-05-0)

DL50 orale rat	> 5 g/kg
DL50 cutanée lapin	> 2 g/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	200 mg/l

2,6-di-tert-butyl-p-crésol (128-37-0)

DL50 orale rat	890 mg/kg (Rat; OCDE 401 : Toxicité orale aiguë; Valeur expérimentale; >6000 mg/kg bodyweight; Rat)
DI 50 cutanée rat	> 2000 mg/kg (Rat; Étude de littérature; OCDE 402 : Toxicité cutanée aiguë; >2000 mg/kg bodyweight; Rat; Valeur expérimentale)

éther monométhylique du diéthylèneglycol (111-77-3)

DL50 orale rat	4140 mg/kg (Rat)
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg (Lapin)
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 20 mg/l/4h (Rat)

Corrosion cutanée/irritation cutanée

: Provoque une irritation cutanée.

pH: 7,7

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

: Provoque des lésions oculaires graves.

pH: 7,7

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

: Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales

: Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Cancérogénicité

: Non classé

Polyalkylene Glycol Monobutyl Ether (9004-77-7)

Groupe IARC	4
-------------	---

2,6-di-tert-butyl-p-crésol (128-37-0)

Groupe IARC	3
-------------	---

Toxicité pour la reproduction

: Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

: Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)

: Non classé

Danger par aspiration

: Non classé

PETRA DOT 4 BRAKE FLUID 32 FL.OZ.

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Nocif en cas d'ingestion. Nocif par inhalation.
Symptômes/lésions après inhalation	: Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation. Nocif par inhalation.
Symptômes/lésions après contact avec la peau	: Peut provoquer une irritation modérée. Démangeaison. Teint rouge. Eruption/dermatite. Provoque une irritation cutanée.
Symptômes/lésions après contact oculaire	: Irritation du tissu oculaire. Inflammation/atteinte du tissu oculaire. Rougeur du tissu oculaire. Provoque des lésions oculaires graves.
Symptômes/lésions après ingestion	: L'ingestion d'une petite quantité de ce produit présente un sérieux danger pour la santé.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

triéthylèneglycolmonométhyl éther (112-35-6)	
CL50 poisson 1	> 5000 mg/l (CL50; 96 h)
CE50 Daphnie 1	> 10000 mg/l (CL50; 48 h)
Seuil toxique algues 1	> 500 mg/l (CE50; 72 h)
triéthylèneglycolmonobutyl éther (143-22-6)	
CL50 poissons 2	2200 mg/l (CL50; 96 h)
CE50 Daphnie 2	> 500 mg/l (CE50; 48 h)
Seuil toxique algues 1	> 500 mg/l (CE50; 72 h)
triéthylèneglycol (112-27-6)	
CE50 Daphnie 1	42426 mg/l (CE50; 48 h)
CL50 poissons 2	61000 mg/l (CL50; 96 h; Lepomis macrochirus)
Seuil toxique algues 2	> 10000 mg/l (CE0; 168 h)
diisopropanolamine (110-97-4)	
CL50 poisson 1	1000 - 2200 mg/l (CL50; OCDE 203 : Poisson, essai de toxicité aiguë; 96 h; Brachydanio rerio)
CE50 Daphnie 2	277,7 mg/l (CE50; 48 h)
Seuil toxique algues 1	270 mg/l (CE50; 72 h)
hydroxyde de sodium (1310-73-2)	
CL50 poisson 1	45,4 mg/l (CL50; Autres; 96 h; Salmo gairdneri; Système statique; Eau douce (non salée); Valeur expérimentale)
2,6-di-tert-butyl-p-crésol (128-37-0)	
CL50 poisson 1	>= 0,57 mg/l (CL0; Méthode C.1 de l'UE; 96 h; Brachydanio rerio; Système semi-statique; Eau douce (non salée); Valeur expérimentale)
CE50 Daphnie 1	0,48 mg/l (CE50; OCDE 202 : Daphnia sp., essai d'immobilisation immédiate; 48 h; Daphnia magna; Système statique; Eau douce (non salée); Valeur expérimentale)
CL50 poissons 2	0,199 mg/l (CL50; ECOSAR v1.00; 96 h; Pisces)
CE50 Daphnie 2	0,15 mg/l (NOEC; OCDE 202 : Daphnia sp., essai d'immobilisation immédiate; 48 h; Daphnia magna; Système statique; Eau douce (non salée); Valeur expérimentale)
éther monométhylique du diéthylèneglycol (111-77-3)	
CL50 poisson 1	1000 mg/l (CL50; 96 h)
CE50 Daphnie 1	> 500 mg/l (CE50; 48 h)
Seuil toxique algues 1	> 500 mg/l (CE50; 72 h)
12.2. Persistance et dégradabilité	
PETRA DOT 4 BRAKE FLUID 32 FL.OZ.	
Persistance et dégradabilité	Non établi.
triéthylèneglycolmonométhyl éther (112-35-6)	
Persistance et dégradabilité	Intrinsèquement biodégradable. Non biodégradable dans le sol. Photodégradation dans l'air. Non établi.
méthoxypolyéthylèneglycol 350 (9004-74-4)	
Persistance et dégradabilité	Difficilement biodégradable dans l'eau.
DBO (% de DThO)	0,1 (28 days)
triéthylèneglycolmonobutyl éther (143-22-6)	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable dans l'eau.
Demande biochimique en oxygène (DBO)	0,02 g O ₂ /g substance
Demande chimique en oxygène (DCO)	1,83 g O ₂ /g substance
tétraéthylèneglycol (112-60-7)	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable dans l'eau.

PETRA DOT 4 BRAKE FLUID 32 FL.OZ.

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

tétraéthylèneglycol (112-60-7)

Demande biochimique en oxygène (DBO)	0,50 g O ₂ /g substance (10d)
DThO	2,23 g O ₂ /g substance
DBO (% de DThO)	0,286

Polyalkylene Glycol Monobutyl Ether (9004-77-7)

Persistance et dégradabilité	Non établi.
------------------------------	-------------

3,6,9,12-tétraoxatétradécane-1,14-diol (4792-15-8)

Persistance et dégradabilité	Biodégradabilité dans l'eau: aucun renseignement disponible.
------------------------------	--

triéthylèneglycol (112-27-6)

Persistance et dégradabilité	Intrinsèquement biodégradable. Facilement biodégradable dans l'eau. Photolyse dans l'air.
Demande biochimique en oxygène (DBO)	0,03 g O ₂ /g substance
Demande chimique en oxygène (DCO)	1,57 g O ₂ /g substance
DThO	1,6 g O ₂ /g substance

diisopropanolamine (110-97-4)

Persistance et dégradabilité	Difficilement biodégradable dans l'eau.
------------------------------	---

Triethylene Glycol Monomethyl Borate Ester (30989-05-0)

Persistance et dégradabilité	Non établi.
------------------------------	-------------

hydroxyde de sodium (1310-73-2)

Persistance et dégradabilité	Biodégradabilité: sans objet. Aucune donnée (expérimentale) disponible sur la mobilité de la substance.
Demande biochimique en oxygène (DBO)	Sans objet
Demande chimique en oxygène (DCO)	Sans objet
DThO	Sans objet

2,6-di-tert-butyl-p-crésol (128-37-0)

Persistance et dégradabilité	Difficilement biodégradable dans l'eau. Biodégradable dans le sol. Adsorption au sol. Faible potentiel de mobilité dans le sol. Photooxydation dans l'air.
Demande biochimique en oxygène (DBO)	0,51 g O ₂ /g substance
Demande chimique en oxygène (DCO)	2,27 g O ₂ /g substance
DThO	2,977 g O ₂ /g substance
DBO (% de DThO)	0,17

éther monométhyle du diéthylèneglycol (111-77-3)

Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable dans l'eau. Photolyse dans l'air. Photodégradation dans l'air.
Demande chimique en oxygène (DCO)	1,71 g O ₂ /g substance
DThO	1,73 g O ₂ /g substance

12.3. Potentiel de bioaccumulation

PETRA DOT 4 BRAKE FLUID 32 FL.OZ.

Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
------------------------------	-------------

triéthylèneglycolmonométhyl éther (112-35-6)

Log Pow	-1,13
Potentiel de bioaccumulation	Bioaccumulation: sans objet. Non établi.

méthoxypolyéthylèneglycol 350 (9004-74-4)

Potentiel de bioaccumulation	Non bioaccumulable.
------------------------------	---------------------

triéthylèneglycolmonobutyl éther (143-22-6)

Log Pow	0,51 (Valeur expérimentale)
Potentiel de bioaccumulation	Faible potentiel de bioaccumulation (Log Kow < 4).

tétraéthylèneglycol (112-60-7)

Log Pow	-2,18 - -1,38
Potentiel de bioaccumulation	Bioaccumulation: sans objet.

Polyalkylene Glycol Monobutyl Ether (9004-77-7)

Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
------------------------------	-------------

3,6,9,12-tétraoxatétradécane-1,14-diol (4792-15-8)

Log Pow	-2,30 (Valeur estimative)
Potentiel de bioaccumulation	Bioaccumulation: sans objet.

triéthylèneglycol (112-27-6)

Log Pow	-2,08 - -1,17 (Calculé)
Potentiel de bioaccumulation	Faible potentiel de bioaccumulation (Log Kow < 4).

PETRA DOT 4 BRAKE FLUID 32 FL.OZ.

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

diisopropanolamine (110-97-4)

Log Pow	-0,79
Potentiel de bioaccumulation	Bioaccumulation: sans objet.

Triethylene Glycol Monomethyl Borate Ester (30989-05-0)

Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
------------------------------	-------------

hydroxyde de sodium (1310-73-2)

Potentiel de bioaccumulation	Aucun renseignement disponible sur la bioaccumulation.
------------------------------	--

2,6-di-tert-butyl-p-crésol (128-37-0)

BCF poissons 1	230 - 2500 (BCF; OCDE 305; 56 days; Cyprinus carpio; Système à courant; Eau douce (non salée); Valeur expérimentale)
Log Pow	5,1 (Valeur expérimentale)
Potentiel de bioaccumulation	Potentiel de bioaccumulation (500 ≤ FCB ≤ 5000).

éther monométhylique du diéthylèneglycol (111-77-3)

Log Pow	-1,14 - -0,68
Potentiel de bioaccumulation	Bioaccumulation: sans objet.

12.4. Mobilité dans le sol

triéthylèneglycol monométhyl éther (112-35-6)

Tension de surface	0,0314 N/m
--------------------	------------

méthoxypolyéthylèneglycol 350 (9004-74-4)

Tension de surface	0,04 N/m
--------------------	----------

tétraéthylèneglycol (112-60-7)

Tension de surface	0,019 N/m
--------------------	-----------

triéthylèneglycol (112-27-6)

Tension de surface	0,045 N/m (20 °C)
--------------------	-------------------

2,6-di-tert-butyl-p-crésol (128-37-0)

Log Koc	Koc, PCKOCWIN v1.66; 23030; Valeur calculée; log Koc; PCKOCWIN v1.66; 4.362; Valeur calculée
Ecologie - sol	Peut être nocif pour croissance des plantes/floraison/fruits.

éther monométhylique du diéthylèneglycol (111-77-3)

Tension de surface	0,035 N/m (25 °C)
--------------------	-------------------

12.5. Autres effets néfastes

Autres informations : Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des déchets : Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Éliminer le contenu / récipient installation d'élimination des déchets appropriée, en conformité avec les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

Ecologie - déchets : Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

US DOT (ground): Non réglementé,

ICAO/IATA (air): Non réglementé,

IMO/IMDG (water): Non réglementé,

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (DOT) : Non réglementé

14.3. Indications complémentaires

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

Transport par voie terrestre

Pas d'informations complémentaires disponibles

Transport maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles

PETRA DOT 4 BRAKE FLUID 32 FL.OZ.

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Transport aérien

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations fédérales USA

PETRA DOT 4 BRAKE FLUID 32 FL.OZ.

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

Loi SARA section 311/312, États-Unis, classes de danger	Immediate (acute) health hazard Delayed (chronic) health hazard
---	--

triéthylèneglycolmonométhyl éther (112-35-6)

Soumis aux exigences de déclaration de la Loi SARA Section 313 des États-Unis

triéthylèneglycolmonobutyl éther (143-22-6)

Soumis aux exigences de déclaration de la Loi SARA Section 313 des États-Unis

Triethylene Glycol Monomethyl Borate Ester (30989-05-0)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

15.2. Réglementations internationales

CANADA

PETRA DOT 4 BRAKE FLUID 32 FL.OZ.

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

triéthylèneglycolmonobutyl éther (143-22-6)

Triethylene Glycol Monomethyl Borate Ester (30989-05-0)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Réglementations UE

triéthylèneglycolmonobutyl éther (143-22-6)

Triethylene Glycol Monomethyl Borate Ester (30989-05-0)

Listé dans l'ELINCS (European List of Notified Chemical Substances)

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Classification selon les directives 67/548/CEE [DSD] ou 1999/45/CE [DDP]

Xi; R41
Xi; R38
R52/53

Texte complet des phrases R: voir section 16

15.2.2. Directives nationales

PETRA DOT 4 BRAKE FLUID 32 FL.OZ.

Listé dans l'IECSC (Inventory of Existing Chemical Substances Produced or Imported in China)

triéthylèneglycolmonobutyl éther (143-22-6)

Triethylene Glycol Monomethyl Borate Ester (30989-05-0)

15.3. Réglementations des Etats - USA

PETRA DOT 4 BRAKE FLUID 32 FL.OZ.

USA - Californie - Proposition 65 - Liste des cancérogènes	Oui
USA - Californie - Proposition 65 - Toxicité pour le développement	Oui
USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Femelle	Oui
USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Mâle	Oui
Réglementations nationales ou locales	USA - Californie - Proposition 65 U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) List U.S. - New Jersey - Right to Know Hazardous Substance List

triéthylèneglycolmonométhyl éther (112-35-6)

USA - Californie - Proposition 65 - Liste des cancérogènes	USA - Californie - Proposition 65 - Toxicité pour le développement	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Femelle	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Mâle	NSRL (Concentration sans risque significatif)
--	--	---	--	---

PETRA DOT 4 BRAKE FLUID 32 FL.OZ.

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

triéthylène glycol monométhyl éther (112-35-6)				
Non	Non	Non	Non	
méthoxypolyéthylène glycol 350 (9004-74-4)				
USA - Californie - Proposition 65 - Liste des cancérogènes	USA - Californie - Proposition 65 - Toxicité pour le développement	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Femelle	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Mâle	NSRL (Concentration sans risque significatif)
Non	Non	Non	Non	
triéthylène glycol monobutyl éther (143-22-6)				
USA - Californie - Proposition 65 - Liste des cancérogènes	USA - Californie - Proposition 65 - Toxicité pour le développement	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Femelle	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Mâle	NSRL (Concentration sans risque significatif)
Non	Non	Non	Non	
tétraéthylène glycol (112-60-7)				
USA - Californie - Proposition 65 - Liste des cancérogènes	USA - Californie - Proposition 65 - Toxicité pour le développement	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Femelle	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Mâle	NSRL (Concentration sans risque significatif)
Non	Non	Non	Non	
Polyalkylene Glycol Monobutyl Ether (9004-77-7)				
USA - Californie - Proposition 65 - Liste des cancérogènes	USA - Californie - Proposition 65 - Toxicité pour le développement	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Femelle	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Mâle	NSRL (Concentration sans risque significatif)
Non	Non	Non	Non	
3,6,9,12-tétraoxatétradécane-1,14-diol (4792-15-8)				
USA - Californie - Proposition 65 - Liste des cancérogènes	USA - Californie - Proposition 65 - Toxicité pour le développement	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Femelle	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Mâle	NSRL (Concentration sans risque significatif)
Non	Non	Non	Non	
triéthylène glycol (112-27-6)				
USA - Californie - Proposition 65 - Liste des cancérogènes	USA - Californie - Proposition 65 - Toxicité pour le développement	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Femelle	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Mâle	NSRL (Concentration sans risque significatif)
Non	Non	Non	Non	
diisopropanolamine (110-97-4)				
USA - Californie - Proposition 65 - Liste des cancérogènes	USA - Californie - Proposition 65 - Toxicité pour le développement	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Femelle	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Mâle	NSRL (Concentration sans risque significatif)
Non	Non	Non	Non	
Triethylene Glycol Monomethyl Borate Ester (30989-05-0)				
USA - Californie - Proposition 65 - Liste des cancérogènes	USA - Californie - Proposition 65 - Toxicité pour le développement	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Femelle	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Mâle	NSRL (Concentration sans risque significatif)
Non	Non	Non	Non	
hydroxyde de sodium (1310-73-2)				
USA - Californie - Proposition 65 - Liste des cancérogènes	USA - Californie - Proposition 65 - Toxicité pour le développement	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Femelle	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Mâle	NSRL (Concentration sans risque significatif)
Non	Non	Non	Non	
2,6-di-tert-butyl-p-crésol (128-37-0)				
USA - Californie - Proposition 65 - Liste des cancérogènes	USA - Californie - Proposition 65 - Toxicité pour le développement	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Femelle	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Mâle	NSRL (Concentration sans risque significatif)

PETRA DOT 4 BRAKE FLUID 32 FL.OZ.

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

2,6-di-tert-butyl-p-crésol (128-37-0)

Non	Non	Non	Non	

éther monométhyle du diéthylèneglycol (111-77-3)

USA - Californie - Proposition 65 - Liste des cancérogènes	USA - Californie - Proposition 65 - Toxicité pour le développement	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Femelle	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Mâle	NSRL (Concentration sans risque significatif)
Non	Non	Non	Non	

triéthylèneglycolmonométhyl éther (112-35-6)

Réglementations nationales ou locales

U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) - Environmental Hazard List
U.S. - New Jersey - Right to Know Hazardous Substance List

triéthylèneglycolmonobutyl éther (143-22-6)

Réglementations nationales ou locales

U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) - Environmental Hazard List
U.S. - New Jersey - Right to Know Hazardous Substance List

triéthylèneglycol (112-27-6)

Réglementations nationales ou locales

U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) - Environmental Hazard List

Triethylene Glycol Monomethyl Borate Ester (30989-05-0)

Réglementations nationales ou locales

USA - Californie - Proposition 65

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications de changement : Révision - Voir : *.

Autres informations : Aucun(e).

Textes complet des phrases H:

H227	Liquide combustible
H302	Nocif en cas d'ingestion
H312	Nocif par contact cutané
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
H315	Provoque une irritation cutanée
H318	Provoque des lésions oculaires graves
H320	Provoque une irritation oculaire
H332	Nocif par inhalation
H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au foetus

Danger pour la santé NFPA

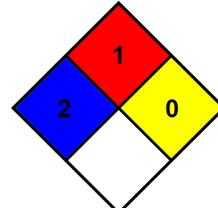
: 2 - L'exposition intense ou continue peut causer une incapacité temporaire ou une blessure possible résiduelle sauf si une aide médicale rapide est donnée.

Danger d'incendie NFPA

: 1 - Doit être préchauffé avant que l'allumage ne puisse se produire.

Réactivité NFPA

: 0 - Normalement stable, même dans des conditions d'exposition au feu, et pas réactif à l'eau.



Notation HMIS III

Santé

: 2 Moderate Hazard - Temporary or minor injury may occur

Inflammabilité

: 1 Slight Hazard

Physique

: 0 Minimal Hazard

Protection personnelle

: B

SDS US (GHS HazCom 2012) - TCC

PETRA DOT 4 BRAKE FLUID 32 FL.OZ.

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

The Supplier identified in Section 1 of this SDS has evaluated this product and certifies it to be labeled and packaged in compliance with the applicable provisions of the Federal Hazardous Substance Act as stated in 16 CFR 1500 and enforced by the Consumer Product Safety Commission, and where applicable the products that require Child Resistant Closures are packaged in accordance with the Poison Prevention Packaging Act as stated in 16 CFR 1700 and enforced by the Consumer Product Safety Commission. All closures have been tested in accordance with the latest protocols. No other testing is required to certify compliance with the above. The date of manufacture is stamped on the product

Disclaimer: The information and recommendations contained herein are based upon tests believed to be reliable. However, the manufacturer/distributor of this product does not guarantee their accuracy or completeness NOR SHALL ANY OF THIS INFORMATION CONSTITUTE A WARRANTY, WHETHER EXPRESSED OR IMPLIED, AS TO THE SAFETY OF THE GOODS, THE MERCHANTABILITY OF THE GOODS, OR THE FITNESS OF THE GOODS FOR A PARTICULAR PURPOSE. Adjustment to conform to actual conditions of usage may be required. The manufacturer/distributor assumes no responsibility for results obtained or for incidental or consequential damages, including lost profits, arising from the use of these data. No warranty against infringement of any patent, copyright or trademark is made or implied.